

La guerre de libération nationale a forgé la conscience révolutionnaire de l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.) qui a constitué le fer de lance de la longue lutte dont le peuple algérien est sorti victorieux.

Héritière de l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.), l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.) en a revêtu le caractère profond et constitue, à ce titre, le bouclier de la Révolution et l'institution permanente autour de laquelle s'articule le système de défense nationale.

La conception de la défense nationale par la Révolution tire son origine des valeurs ancestrales du peuple algérien, valeurs encore vivaces dans notre pays et présentes dans sa longue histoire, tant il est vrai que l'expérience accumulée dans l'épreuve constitue un cadre de référence à la mesure du génie du peuple algérien. Redevenu maître de ses destinées, le peuple peut et doit faire face à tous les dangers ou agressions qui pourraient menacer l'indépendance, la sécurité de la Révolution et l'intégrité territoriale.

La politique de l'Algérie en matière de défense nationale, est essentiellement déterminée à la lumière d'une conception de l'indépendance qui implique l'intégrité du territoire national, l'intangibilité de ses frontières et la liberté pour la Nation de fixer ses options politiques et idéologiques. Elle est également déterminée sur la base de son potentiel économique national et les impératifs liés à sa position géopolitique.

L'Algérie qui a recouvré son indépendance, grâce à une lutte révolutionnaire libératrice nationale historique, ne saurait tolérer une quelconque atteinte à son intégrité territoriale, pour laquelle un million et demi de martyrs ont versé leur sang.

La Révolution algérienne a opté pour la devise « La Révolution par le Peuple et pour le Peuple ». Partant, l'édification nationale se doit de répondre aux aspirations populaires profondes, concrétisées par le socialisme qu'a choisi la Révolution en tant que mode de développement économique, dans le cadre des valeurs arabo-islamiques.

Le potentiel économique constitue un paramètre fondamental dans toute politique de défense nationale. L'économie et la défense nationale sont, en effet, intimement liées, en ce sens que le développement national du pays exige en même temps une défense nationale conséquente, tout comme la politique de défense repose sur l'économie et doit en tenir compte.

L'Algérie qui occupe une position dans une sphère stratégique marquée par les conflits et les tensions entre les grandes puissances et du fait de ses options idéologiques, se doit d'accorder davantage d'intérêt à la défense de sa souveraineté nationale et de se doter d'une politique de défense à même de la protéger des influences extérieures.

Ces mêmes considérations lui dictent des choix en relation, notamment, avec son appartenance maghrébine, africaine, méditerranéenne et inspirée de son souci de demeurer fidèle à ses engagements.

Pays non-aligné, l'Algérie ne saurait s'accommoder de la stratégie des blocs, ni devenir un pion dans le jeu des grandes puissances avec tout ce que cela implique de bases et de pactes militaires.

L'Algérie milite pour la paix, la coexistence pacifique entre les Etats, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le règlement pacifique des problèmes internationaux. Elle aspire à avoir des relations amicales avec tous les peuples et à vivre en paix à l'intérieur de ses frontières. Elle ne nourrit aucune visée agressive ou expansionniste.

L'Algérie, conformément à ses options, n'a pas épargné et n'épargnera aucun effort pour soutenir les mouvements de libération nationale des peuples encore colonisés ou qui luttent contre le sionisme, ou qui sont encore victimes de l'apartheid et de la ségrégation raciale, ou les pays amis menacés par l'impérialisme ou les visées expansionnistes.

L'Algérie qui mène sur la scène internationale une action qui la place à l'avant-garde de la lutte anti-impérialiste, ne doit, en aucun cas, négliger les menaces déclarées ou non déclarées des forces d'agression attachées au maintien de la domination colonialiste et néo-colonialiste.

Ces menaces imposent la mise en place d'un puissant système de défense nationale.

Si les forces vives de la Nation sont impliquées dans la défense nationale et la sauvegarde de la Révolution, l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.) demeure la pierre angulaire du système de défense nationale ainsi qu'un élément moteur dans l'avance de la Révolution et de l'édification socialiste. Il est établi qu'aucune Révolution ne saurait se maintenir sans une armée engagée qui se charge de sa défense.

C'est ainsi que l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.), protectrice de l'indépendance et de la souveraineté du pays, facteur de stabilité et garante de l'unité nationale s'est vue confier, d'une façon permanente, les missions suivantes :

- défendre l'intégrité du territoire et l'intangibilité de ses frontières ;
- défendre la révolution socialiste ;
- contribuer au développement du pays et à l'édification d'une société nouvelle.

De telles tâches requièrent que l'Armée nationale populaire (A.N.P.) œuvre constamment à l'amélioration de son niveau technologique, afin qu'il s'adapte à l'évolution des techniques modernes qui déterminent radicalement la maîtrise des données stratégiques et qui attestent, dans une large mesure, du degré d'efficacité de l'outil de défense.

Dans cette optique, apparaît à l'évidence la nécessité de création d'une industrie militaire, complètement intégrée au système économique du pays, au moment même où l'édification nationale doit tenir compte des impératifs de défense nationale.

Ces tâches impliquent, par ailleurs, que l'Armée nationale populaire (A.N.P.) soit une véritable école de formation idéologique pour les officiers, les sous-officiers et les djounoud, par l'approfondissement de leur conscience politique, l'élévation de leur niveau scientifique et technique, la consolidation de leur engagement, leur mobilisation et leur disponibilité au service de la Révolution. Elles exigent aussi que l'Armée Nationale Populaire (A.N.P.) œuvre, par des